

Création et entretien d'une prairie fleurie



Réalisation : ALPA Environnement

Faire converger les objectifs paysagers et écologiques

Par la diversité de son fleurissement et la coloration qu'elle peut donner à un espace jusque là banal, par son attractivité pour les insectes notamment pollinisateurs, la prairie fleurie permet de converger vers un aménagement à la fois écologique et paysager des espaces verts de nos villes. Elle peut être installée sur de vastes parcelles pour diminuer la surface de gazon et donc l'entretien associé, ou alors sous formes de bandes fleuries. Elle constitue alors un corridor écologique de dispersion des insectes ou diversifie un site de faible superficie. Elle peut être semée ou spontanée, et dans ce cas faire l'objet d'une gestion adaptée permettant une pleine expression de son potentiel ! On distinguera ce qui relève des « gazons fleuris », souvent d'origine horticole, des prairies fleuries « naturelles ». Le premier cas peut être intéressant pour initier la gestion différenciée et « habituer » peu à peu le public à une gestion plus souple de l'espace.

Optimiser les critères pédologiques

Le sol est un milieu souvent complexe, qu'il faut savoir appréhender pour favoriser le semis.

→ **Un sol pauvre et séchant** devra faire l'objet d'un semis d'automne.

→ **Un sol jugé trop riche** pourra être appauvri pour favoriser les espèces plus pionnières :

➢ en le décapant sur 20 cm,

➢ puis en fauchant la végétation en place deux fois, en juin et en septembre.

La végétation naturelle en place est un bon indice de la richesse du sol : Ortie, Rumex, Ray-grass indiquent un sol riche en phosphore ou azote, difficile à diversifier sans étape préalable d'appauvrissement nutritif (parfois pendant plusieurs années).

La technique du semis temporaire

Pour les sols mésotrophes (peu riches), à proximité d'espaces plus naturels, une flore herbacée d'intérêt peut se développer spontanément. Pour la favoriser, un semis temporaire peut être programmé. Après préparation du sol, un semis peu dense d'espèces peu pérennes est pratiqué. Leur enracinement va permettre de fixer le sol, préalable à l'essor naturel de la banque de graines enfouies et remises à l'air par le travail du sol. Prévoir une fauche annuelle à défloraison, selon les mêmes principes.

Créer une prairie fleurie : les étapes

① **Préparation du sol** : délimiter la zone à ensemercer (pour calculer précisément la surface et donc la quantité de graines à semer). Désherber ensuite mécaniquement le parcellaire avant de travailler le sol en profondeur (motoculteur, rotavator, laboureur selon la surface), pour faciliter l'enracinement. Egaliser à l'aide d'un râteau pour faciliter le contact graine – sol et donc la germination. Préparer le sol le plus proche de la date de semis pour éviter le développement d'espèces non désirées.

② **Semis** : disperser les graines à la volée en surface, lentement et par petites poignées. La densité dépend de la richesse du sol (plus le sol est pauvre, plus le semis est dense), du mélange et de la saison (environ 3g/m² en automne préférentiellement, 5-10g/m² au printemps pour le même rendu). Tasser le sol avec un rouleau ou le dos d'une pelle pour faciliter le contact entre la graine et le sol, sans toutefois les enfouir. Arroser en pluie fine les 4 premiers jours, puis une fois par semaine pendant le mois qui suit (en adaptant en cas de pluies).

③ **Entretien** : au cours de la première année, favoriser l'implantation racinaire du mélange semé en prévoyant un désherbage manuel régulier des espèces non désirées facilement identifiables (chardons par exemple). Les plantules auront ainsi plus de place pour se développer, et les graines à germination plus tardive pourront s'exprimer.

➢ **Pour les mélanges d'annuelles**, en fin de floraison, faucher ou tondre les plantes et herser superficiellement le terrain, puis semer (si besoin) pour l'année suivante en période favorable.

➢ **Pour les mélanges d'annuelles et de vivaces**, faucher à une dizaine de centimètres du sol en laissant les produits de coupe sur place pendant 2-3 jours (pour favoriser les re-semis, permettre la fuite des espèces de faune...) puis les exporter.

Les prairies naturelles, les friches : limiter les interventions pour créer des milieux favorables à la faune et diversifiés en espèces floristiques

Une commune dispose souvent d'espaces en attente d'aménagement ou ayant une configuration particulière qui rend complexe sa valorisation comme espace d'agrément. Ces zones sont idéales pour le développement d'une prairie sur laquelle une intervention minimale sera pratiquée (fauche annuelle voire bisannuelle), voire d'une friche, qu'il conviendra de laisser en libre évolution, avec un débroussaillage tous les 3 – 4 ans pour limiter l'installation des ligneux. Ces espaces, trop souvent oubliés en ville, contribueront ainsi à favoriser la biodiversité à l'échelle communale.

Les prairies fleuries, support de suivi naturaliste « Vigie-Nature »

Les mélanges fleuris caractérisant ces prairies sont particulièrement favorables à la présence d'insectes. Elles peuvent, si elles couvrent une surface suffisante, faire l'objet d'un suivi naturaliste tout au long de la période de floraison. Plusieurs suivis du programme de sciences participatives du Muséum National d'Histoire Naturelle « Vigie-Nature » existent.

→ le Suivi photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL) : le but est d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs en France grâce à un protocole attrayant, basé sur des photographies d'insectes en train de butiner.

→ le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un observatoire des papillons diurnes lancé en 2006. Le protocole est basé sur plusieurs séances d'observation par an avec l'aide d'une planche de photographies et schémas des principales espèces.

→ l'Observatoire des bourdons : lancé en 2010, il permet de connaître davantage sur la répartition de ce groupe d'espèces encore mal connu. Cinq minutes par mois peuvent suffire à mener à bien le protocole, et la détermination est aisée grâce à des schémas très ludiques. Les fiches d'observation sont ensuite renseignées et envoyées à l'observatoire !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'opération pour peut être inscrire un ou plusieurs sites de votre commune dans l'un des suivis proposés !

>>> <http://vigienature.mnhn.fr>

L'évolution de la prairie

Elle dépend d'abord de la période de semis. Pour un semis de printemps, les espèces annuelles vont dominer, les vivaces formeront des rosettes qui fleuriront l'année suivante ; des espèces non désirées s'implanteront aussi plus facilement, profitant d'une plus grande ouverture laissée par les vivaces à peine développées. Pour un semis d'automne, la prairie présentera à la bonne saison une plus grande diversité, avec l'expression des premières vivaces après l'hiver.

Les années suivantes, les vivaces vont évidemment continuer à s'exprimer et se maintenir ; les espèces annuelles auront tendance à décliner, bien que certaines arrivent à se ressemer spontanément. La prairie sera peu à peu complétée d'espèces non présentes dans le mélange, venant coloniser le milieu. Elles pourront, si nécessaire, être spécifiquement éliminées par un désherbage mécanique ciblé. Un nouveau semis pourrait alors se révéler nécessaire au bout de 3 ans environ, pour conserver la typicité du mélange initial.

Quels mélanges privilégier ?

Plusieurs mélanges existent favorisant tantôt les espèces annuelles, tantôt les vivaces, ou alors les espèces mellifères, etc. Des sociétés comme Ecosem, Nova-Flore... proposent des mélanges de bonne qualité. Les mélanges d'espèces indigènes sont à privilégier. La nature du mélange dépend ensuite de l'objectif paysager ou écologique poursuivi ! Les mélanges de vivaces et annuelles permettent néanmoins une meilleure continuité dans le fleurissement, un entretien facilité, et une plus grande exploitabilité par la faune sauvage au cours des premières années.

